

Habitat 6510**Prairies de fauche mésophiles****Description de l'habitat**

Les prairies mésophiles de fauche sont des formations végétales herbacées installées sur des sols relativement fertiles et bien drainés (mésophiles). Elles sont traditionnellement fauchées au début de l'été pour la production de foin. La repousse (regain) est soit pâturée par le bétail, soit fauchée à la fin de l'été. Assez souvent, ces prairies ont été établies sur des sols cultivés et ensemencées avec les graines récoltées dans les fenils. Leur composition végétale comporte une large diversité de graminées et de dicotylédones, surtout dans les variantes peu fertilisées.

En fonction de l'altitude à laquelle elles se développent, on peut reconnaître deux variantes. L'une, de basse altitude (< 300 m d'altitude), occupe généralement des sols limoneux assez profonds et naturellement bien pourvus en éléments minéraux. L'autre, surtout présente en basse et moyenne Ardenne (entre 300 et 550 m d'altitude), occupe des sols souvent plus superficiels ou plus caillouteux et plus pauvres en éléments minéraux. Au-delà de 550 m d'altitude, la prairie s'enrichit en espèces à distribution submontagnarde et relève de l'habitat 6520. En Ardenne, beaucoup de prairies mésophiles de fauche se développent sur le flanc ou dans le fond des petites vallées. Elles étaient autrefois irriguées par la technique de l'abîssage. Les eaux des ruisseaux, détournées à flanc de colline, irriguaient les prés à la sortie de l'hiver, ce qui permettait un réchauffement plus rapide du sol, sa fertilisation par les substances minérales dissoutes dans l'eau et une reprise plus rapide de la végétation.

Espèces végétales typiques

La composition du tapis végétal est principalement dictée par la richesse du sol en éléments minéraux, par sa capacité de retenir l'eau des précipitations et par le régime d'entretien. Les prairies de basse altitude (planiétaires) sont, en régime de fauche bisannuel, normalement dominées par le fromental. Il est accompagné de graminées bonne fourragères comme le dactyle, la fétuque des prés, le pâturin des prés, la phléole des prés, le vulpin des prés, l'avoine dorée, l'avoine pubescente et de dicotylédones qui peuvent, surtout dans les variantes peu fertilisées, être abondantes, comme la centaurée des prés, la grande marguerite, le crépis des prés, le salifis des prés, la mauve musquée, le plantain lancéolé, la renoncule âcre, l'achillée millefeuille, la carotte sauvage,



© J.-L. Cathoie

la knautie, le grand boucage. Les prairies dont le regain est pâturé comportent également le ray-grass, le trèfle rampant, la crénelle, la porcelle enracinée. Sur les sols fortement amendés, ce sont surtout le cerfeuil sauvage et la berce qui dominent parmi les dicotylédones.

Les prairies de moyenne altitude se différencient des prairies planitaires par la présence d'espèces à caractère plus montagnard comme les alchémilles, le géranium des bois, la bistorte. L'avoine dorée y est fréquente ; par contre, le fromental y est rare ou absent. Ces prairies comportent souvent des espèces frugales comme la flouve odorante, la fétuque rouge, la luzule champêtre, le rhinanthè à petites fleurs, le millepertuis maculé, la raiponce noire et la gesse des montagnes. Les anciens prés d'abîssage sont assez fréquemment signalés par la présence de la colchique. Lorsqu'elles sont fortement fertilisées ou pâturées de manière permanente, ces prairies perdent la plupart de leurs espèces caractéristiques.

Répartition et statut

Les prairies de fauche sont potentiellement présentes dans toutes les régions de Wallonie situées en-dessous de 550 m d'altitude. Elles sont néanmoins plus fréquentes dans les régions d'élevage où le foin constitue un aliment important pour la conduite des exploitations agricoles.

Intérêt écologique

Les prairies mésophiles de fauche sont souvent très fleuries et constituent donc un habitat pour de nom-



Grande marguerite.

breuses espèces d'insectes et d'oiseaux. Il y a cependant peu d'espèces spécialisées qui soient uniquement associées à ce milieu. En présence de haies, plusieurs espèces d'oiseaux y trouvent leur habitat de prédilection. C'est, par exemple, le cas de la pie-grièche écorcheur et du turier des prés. Elles sont aussi un terrain de chasse pour certaines espèces de chauve-souris.

Menaces

Les prairies mésophiles de fauche sont menacées par la modification du régime d'exploitation (pâturage plutôt que fauche ; transformation en culture - maïs, céréales, prairies temporaires, sapins de Noël - ou abandon) et par l'utilisation généralisée des amendements minéraux et organiques. La transformation en pâture ou l'abandon concerne surtout les sols à relief important (difficulté de mécanisation), tandis que le labour concerne principalement des parcelles en terrain plat ou peu pentu. L'utilisation d'engrais minéraux et d'amendements qui permet d'augmenter la productivité des prairies et donc la charge en bétail ou la fréquence des récoltes (ensilage plutôt que fanage), a un effet très marqué sur leur composition végétale. Les espèces frugales disparaissent et les espèces caractéristiques des prés de fauche régressent au profit des espèces des pâtures fortement amendées. Enfin, l'abandon se marque par l'extension de quelques espèces très compétitives et par l'installation de semis d'espèces ligneuses assurant à terme la reconstitution de la forêt.

Objectifs de gestion

L'objectif de la gestion est de conserver les prairies de fauche qui possèdent encore la flore caractéristique et, dans la mesure du possible, de restaurer celles qui peuvent l'être.

Mesures

Les prairies mésophiles qui subsistent doivent être protégées. Le régime de fauche traditionnel doit être conservé (récolte de foin, avec une ou deux fauches par an) et, si possible, réinstauré. La première fauche est idéalement réalisée lors de la floraison des graminées, en principe en juillet, mais la date de fauche pourra être éventuellement modulée en fonction de la saison, de l'altitude ou de contraintes liées à la présence d'espèces animales particulières. La fauche du regain peut éventuellement être remplacée par un pâturage de fin de saison. La fertilisation doit y être limitée et préférentiellement assurée par du fumier ou du fumier composté.

La restauration de prairies de fauche au départ de prairies pâturées peu amendées est possible et doit être encouragée. Sous certaines conditions, la reconstitution de prairies mésophiles plus riches en espèces est possible par épandage de foin ou sur-semis.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

